



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Vendredi 22 novembre 2024

**Présents** : Catherine DUONG - Johanna de WAAL MALEFIJT - Muriel DAL GOBBO - Martine DOCHE - Martine JOUVENOD - Evelyne MARCHAND - Anne Marie PERRILLAT - Thérèse QUAY-THEVENON - Daniel EMONET - Gérard MONGELLAZ - Bernard ROUFFIAC - Louis BOYER secrétaire de séance.

**Absents excusés** : Chantal JOUVENOD. Pierre BONNARD - Bruno PUECH - Pascal LESAGE.

Ce conseil d'administration s'est réuni en urgence pour faire face à une difficulté prévisible de fonctionnement du club, en raison de l'absence de candidature pour tenir la fonction de président et de co-présidents (cette dernière possibilité envisagée lors du CA du 13 novembre ne permet pas de répondre au besoin, aucune candidature n'ayant émergé).

En préambule Catherine DUONG a fait le point des voyages 2025.

**Le séjour Queyras** est finalisé auprès du CDRP. La fiche d'inscription sera diffusée prochainement.

**Le séjour Majorque.** Nicole HUET et Catherine ont finalisé le séjour ce matin. Les grandes lignes sont les suivantes : Organisatrice Mme Françoise DANJOU. 8 jours et 7 nuits, du 3 au 10 octobre. Contenu très similaire à celui de 2020. Minimum de participant 8, maximum 16. Cout prévisionnel : 1000€ sans les billets d'avion, environ 1250€ avec les billets (cout prévisionnel Easy Jet Genève – Majorque AR 260€ avec bagage de 23 kg en soute). Le cout est dégressif en fonction du nombre de participants. Circuit en étoile mais néanmoins avec deux hôtels différents et 2 nuits en monastère. 5 jours de randonnée et 2 journées libres de visites. Reste à préciser l'aller et retour Annecy-Genève. L'assurance est à prendre auprès de la FFRP.

Possibilité d'ajouter des personnes en cours d'année, sous réserve que celles-ci prennent leur billet d'avion dans des conditions autres que celles du groupe initial.

Eu égard au fait qu'il y ait désormais deux voyages possibles les fiches seront aménagées afin que les personnes puissent exprimer leur choix (P1 – P2).

L'envoi des fiches d'inscriptions aux membres du club est à finaliser pour début décembre.

### MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE (BERNARD R.)

#### **Rappels**

Bernard a rappelé qu'il ne se représenterait pas.

Par ailleurs il a rappelé également qu'aucun candidat n'était volontaire pour la fonction de président ou co-présidents. Il a souligné les défauts de la co-présidence, qui ne semble pas bien fonctionner.

Bernard a précisé les missions strictes attachées à la fonction de président, afin de bien différencier ce qui est du ressort de cette fonction et ce que lui-même réalisait au titre de diverses compétences.

Malgré ces précisions **aucun membre ne revient sur sa décision de ne pas être candidat pour cette fonction.**

#### **Conclusion**

Le club se doit de disposer d'un mode de gouvernance nouveau. Celui de la collégialité, qui est d'ores et déjà à l'œuvre dans 3 clubs du département est une option possible.

#### **La Collégialité**

Bernard en a présenté les principes, les avantages et les inconvénients. Chacun des membres avaient eu pour information les statuts du club rando-découverte d'Alby sur Chéran pour prendre conscience des changements qu'imposent ce type de fonctionnement, notamment en termes de responsabilités.

Deux grandes possibilités se dégagent :

- La collégialité intégrale
- La collégialité partielle avec un bureau collégial (celui-ci comprend les responsables de chaque commission).

**Sur les 12 membres présents, 10 sont favorables à cette option** (Bernard R. et Louis B. sont contre), qui s'impose à tous sauf à être dans une impasse. **La collégialité partielle est mieux adaptée à notre besoin.**

## **Décision :**

- Modification des statuts pour intégrer la collégialité partielle tout en maintenant la possibilité de disposer d'une organisation avec un président ;
- Création de 8 commissions (par ordre alphabétique) :
  - o Administratif
  - o Animation – Fêtes – Evènements annuels
  - o Communication – Relations publiques
  - o Country
  - o Randonnée – Marche Nordique - Formation
  - o Sentiers – Ecovaille
  - o Séjours-Voyages
  - o Trésorerie
- Maintien de l'AG Extraordinaire pour la modification des statuts.

Louis B. proposera la modification des statuts pour une première relecture avant le 10 décembre afin de disposer une version consolidée avant les fêtes de fin d'année. Ces statuts ne préciseront pas le détail de chacune des commissions. Celui-ci sera à préciser lors de la première réunion du nouveau conseil d'administration le 15 janvier 2025

## **Divers**

### Fondue

Martine Jouvenod va prendre contact avec Marie-Thé pour disposer des informations pour l'organisation de la journée fondue du 7 janvier 2025. Evelyne s'occupera des achats (vin, pain, fromage).

Toutes les questions étant épuisées, la réunion est clôturée à 16h00.